

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation** : 7 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 14 novembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique limitée à 5 personnes (règlementation sanitaire COVID 19), sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

**Présent(e)s** :

Mmes CARO Véronique, DE MIRANDA Anne-Marie, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, L'HELGOUALC'H Nadège, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, PUYRENIER Alain, RIVIERRE Aurélien, de ROBIEN Philippe, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

**Absents excusés** :

SAIPHOU Amélie  
LA PORTA Christophe

**Secrétaire de Séance** : TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

**Nombre de conseillers en exercice** : 19

**Présents** : 17

**Votants** : 17



**Délibération 2023-34 : tarifs du cimetière**

13/06/2023	Durée concession en Année	Tarification Huisseau
Concession cimetière	30	300 €
	50	400 €
Concession cinéraire nue (pleine terre)	15	200 €
	30	300 €
Cavurne	15	450 €
	30	500 €
	50	650 €
Cavurne N° 1 à N°10 (ancien type de cavurne)	15	310 €
	30	410 €
	50	510 €
Columbarium	15	500 €
	30	570 €
	50	690 €
Jardin du souvenir	Dispersion	50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la nouvelle tarification du cimetière qui sera effective immédiatement.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
En Mairie le 20/11/2023

La secrétaire de séance  
Amélie TOTTEREAU-RÉTIF

Le Maire  
Jean-Pierre BOTHEREAU

